



BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE

ÉPREUVE: U52 ARTS APPLIQUÉS À LA PROFESSION

MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT :

1- MATÉRIEL DE DESSIN

- Crayon de papier
- 1 gomme
- 1 taille crayon
- 1 feutre noir à pointe fine
- 1 stylo à bille noir
- 1 règle

2- MATÉRIEL DE MISE EN COULEURS (au choix du candidat)

Tout matériel de mise en couleur est accepté à l'exception de ceux impliquant une technique à séchage lent ou non fixé (liste non exhaustive):

- Crayons de couleurs (aquarellable ou non)
- Feutres de couleurs
- Pastel sec
- Gouache
- Aquarelle

Remarques:

- Pour la gouache et l'aquarelle, prévoir des pinceaux, un petit godet pour l'eau et des chiffons pour essuyer les pinceaux.
- En cas d'utilisation de fixatif en aérosol, par exemple pour le pastel sec, prévenir le surveillant de la salle avant le commencement de l'épreuve pour localiser dans la salle un espace ventilé séparé des candidats.

BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE	26-BP-P-COIF-U52-MEAG1	MO CANDIDAT	Session 2026
ÉPREUVE E5/U52: ARTS APPLIQUÉS À LA PROFESSION	Durée: 2 heures	Coefficient : 2	Page 1 / 1